



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°R32-2021-424 ter**

Publié le 25 novembre 2021

SOMMAIRE

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT DES HAUTS-DE-FRANCE

Arrêté préfectoral en date du 23 novembre 2021 portant extension du périmètre de l'établissement public foncier local des territoires Oise & Aisne



**Arrêté préfectoral
portant extension du périmètre de l'établissement public foncier local des territoires
Oise & Aisne**

Le préfet de la région Hauts-de-France

Vu le code de l'urbanisme, notamment ses articles L.324-1 à L.324-9 et R.324-1 à R.324-4 ;

Vu le code général des impôts, notamment l'article 1607-bis ;

Vu le code de la construction et de l'habitation, notamment l'article L.302-7 ;

Vu le décret du 30 juin 2021 portant nomination de monsieur Georges-François LECLERC, en qualité de préfet de la région Hauts-de-France, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord ;

Vu l'arrêté préfectoral du 21 mai 2007 portant création de l'établissement public foncier local de l'Oise ;

Vu les arrêtés du préfet de la région Hauts-de-France du 17 mars 2017, du 26 juin 2017, du 22 juillet 2019, du 8 novembre 2019, du 31 août 2021 et 27 octobre 2021 portant extension du périmètre de l'établissement public foncier local des territoires Oise & Aisne ;

Vu les statuts de l'établissement public foncier local des territoires Oise & Aisne en date du 12 février 2020 ;

Vu les délibérations :

- du conseil communautaire du 2 juillet 2021 de la communauté de communes de Retz en Valois ;
- du conseil d'administration de l'établissement public foncier local en date du 8 juin 2021 approuvant l'adhésion de la communauté de communes de Retz en Valois ;

Vu l'avis favorable du comité régional de l'habitat et de l'hébergement du 5 novembre 2021 ;

Considérant que l'établissement public de coopération intercommunale précité peut demander son adhésion en vertu de l'article L.324-2 du code de l'urbanisme ;

Considérant que l'intercommunalité de Retz en Valois s'est dotée d'un plan local d'urbanisme intercommunal et d'un programme local de l'habitat dont la mise en œuvre des volets fonciers a besoin de l'appui d'un opérateur de recyclage foncier,

Considérant que le territoire de la communauté de communes de Retz-en-Valois est contigu au périmètre actuel de l'établissement public foncier local des territoires Oise & Aisne,

Sur proposition de monsieur le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement

ARRÊTE

Article 1 :

Le périmètre de l'établissement public foncier local des territoires Oise & Aisne est étendu par adhésion de la communauté de communes de Retz en Valois.

La liste actualisée des collectivités adhérentes à l'établissement public foncier local des territoires Oise & Aisne est jointe en annexe 1 au présent arrêté.

Article 2 :

Le secrétaire général pour les affaires régionales, le préfet de l'Aisne, le directeur départemental des finances publiques de l'Aisne, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs de la préfecture de région Hauts-de-France et de la préfecture de l'Aisne.

Article 3 :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Lille dans un délai de 2 mois conformément aux dispositions de l'article R.421-1 du code de la justice administrative.

Lille, le **23 NOV. 2021**



Georges-François LECLERC

Annexe 1

Liste des collectivités adhérentes à l'Établissement Public Foncier Local des territoires Oise & Aisne

Dénomination des EPCI et des Communes membres de l'EPFLO	Nombre de communes
EPCI adhérents	665
communauté d'agglomération Creil Sud Oise	11
communauté d'agglomération de la Région de Compiègne et de la Basse Automne	22
communauté d'agglomération du Beauvaisis	53
communauté d'agglomération GrandSoissons Agglomération	28
communauté d'agglomération de Chauny Tergnier La Fère	48
communauté de communes de la Picardie Verte	88
communauté de communes de la Plaine d'Estrées	19
communauté de communes de l'Oise Picarde	52
communauté de communes des Lisières de l'Oise	20
communauté de communes des Pays d'Oise et d'Halatte	17
communauté de communes des Sablons	20
communauté de communes du Clermontois	19
communauté de communes du Liancourtois	10
communauté de communes du Pays de Bray	23
communauté de communes du Pays Noyonnais	42
communauté de communes du Pays de Valois	62
communauté de communes Retz-en-Valois	54
communauté de communes du Vexin-Thelle	37
communauté de communes Thelloise	40
adhésions des communes sans leur EPCI	12
commune de Chantilly	1
commune de Coudun	1
commune de Coye-la-Forêt	1
commune de Fleurines	1
commune de La Neuville-sur-Ressons	1
commune de Lamorlaye	1
commune de Lassigny	1
commune d'Orry-la-Ville	1
commune de Plailly	1
commune de Ressons-sur-Matz	1
commune de Thiers-sur-Thève	1
commune de Vignemont	1
Total population périmètre EPFLO	677